

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Band: 24 (1997)
Heft: 2

Rubrik: Mosaïque

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fondation de solidarité et fonds pour les victimes de l'holocauste

Dans une déclaration très attendue, le président de la Confédération, M. Arnold Koller, a pris position sur l'attitude de la Suisse durant la Deuxième Guerre mondiale. Tout en rendant hommage au peuple suisse, qui, dans sa grande majorité, a affiché une volonté de tenir et de résister jusqu'au bout, il a admis cependant que des erreurs avaient été commises à l'endroit de réfugiés, de même que dans le domaine économique; la Suisse, a souligné le président de la Confédération, entend maintenant faire toute la lumière sur cette partie sombre de son histoire. Dans une seconde partie de son discours, M. Arnold Koller a annoncé la création d'une «Fondation de solidarité» en 1998, à l'occasion du 150^e anniversaire de l'Etat fédéral. Le but de cette fondation devrait être de venir en aide aux victimes de la misère, de génocides, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Parmi les récipiendaires potentiels figurent également les victimes de l'holocauste.

La fondation de solidarité serait alimentée par le produit de la vente d'une

partie des avoirs en or de la Banque nationale. Un amendement constitutionnel est nécessaire pour ce faire, de sorte que le peuple et les cantons seront appelés à donner leur avis. A moyen terme, la vente de réserves en or de la Banque nationale en vue d'une meilleure mise en valeur de sa fortune était de toute façon prévue. On entend maintenant avancer dans le temps cette réforme et utiliser pour la fondation de solidarité une partie des montants ainsi dégagés. Le Conseil fédéral a avancé le chiffre de 7 milliards de francs comme capital de cette fondation, qui disposerait ainsi d'un rendement de quelque 300 millions de francs annuellement pour l'aide en Suisse pour moitié et à l'étranger.

Peu de temps auparavant, des banques et l'économie privée avaient créé un fonds spécial pour les victimes de l'holocauste. Le Crédit Suisse, la Société de Banque Suisse et l'Union de Banques Suisses y avaient déposé 100 millions de francs. La Banque nationale y a ajouté 100 millions et d'autres entreprises 65 millions de francs supplémentaires. ■

Protection du patrimoine: prix Wakker pour Berne

La ville de Berne a reçu le prix Wakker, la plus haute distinction en matière de protection du patrimoine



dotée d'un montant de 20000 francs, pour sa mise en valeur des anciennes usines de la ville. En effet, Berne a su empêcher la destruction de précieux témoignages du passé industriel et a favorisé leur transformation en espaces culturels. Sont cités en exemple une usine de parquets, une usine électrique, deux usines à gaz, des ateliers mécaniques de broderies sur les berges de l'Aar, ainsi que l'ancienne fabrique de chocolat Tobler, occupée aujourd'hui par l'Université (voir photo). ■

Les Suisses ne sont pas tous riches et chanceux

Selon la première étude menée sur le plan national, 10 pour cent de la population peut être considérée comme pauvre. La pauvreté en Suisse – c'est une révélation inattendue de cette étude – touche moins les personnes âgées que les jeunes jusqu'à 40 ans. Les couples avec enfants et les personnes en formation représentent la moitié des pauvres. En chiffres, cela signifie que le nombre de personnes vivant dans la précarité est évalué entre 390 000 et 680 000, ce qui représente 5,6 à 9,8 pour cent de la po-

pulation. Est considérée comme pauvre une personne vivant seule avec 2000 francs par mois. Les plus touchés sont les Romands et les Tessinois, ainsi que la population étrangère en Suisse (19 % au total).

Autre sujet d'étonnement dans la situation économique actuelle, les femmes ont montré, selon l'Office fédéral de la statistique, une meilleure capacité de résistance à la crise que les hommes ces cinq dernières années. Depuis 1991, le nombre d'emplois ré-

munérés occupés par des hommes a diminué de près de cinq pour cent, tandis que le chiffre correspondant pour les femmes est resté presque constant jusqu'en 1995, puis a même augmenté de 3500 personnes. Ainsi, en pleine récession, la part d'emplois occupés par des femmes a passé de 39 à 41 pour cent.

Ecoliers suisses à la peine

Les écoliers suisses ne sont pas les meilleurs. Une étude comparative portant sur des écoliers du monde entier a montré que les Suisses n'ont pas particulièrement de bonnes notes. Si, pour les mathématiques, ils occupent la 8^e place sur 27 pays, on ne les retrouve qu'en 18^e position pour les sciences naturelles. Les écoliers tchèques sont les meilleurs d'Europe. Sur le plan mondial, ceux de Singapour sont les plus brillants dans les branches citées. Petite consolation pour la Suisse, les USA ne se trouvent qu'au 21^e rang. Pour cette étude, un demi-million de jeunes de 14 ans, dont 13 000 Suisses, ont été testés dans 15 000 écoles. ■

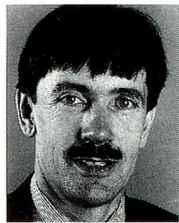
Hans W. Kopp n'est plus avocat



Le mari de la première conseillère fédérale, Hans W. Kopp, n'a plus le droit d'exercer son métier. Après Zurich, le canton de Lucerne lui a retiré sa patente d'avocat, ce qui signifie qu'il ne peut plus se prévaloir du titre d'avocat et qu'il n'a plus le droit de plaider devant un tribunal. Il lui reste la possibilité d'exercer la fonction de conseiller juridique. M. Kopp, 66 ans, est aux prises à de sérieuses difficultés avec la justice. Il fait l'objet de poursuites pour un montant de plus d'un million de francs et a des démêlés suite à son rôle dans l'affaire Trans-KB en 1981/82. C'est d'ailleurs à la suite de cette dernière affaire que son épouse, Elisabeth, avait dû démissionner de son poste de conseillère fédérale. ■

Personnalités

A la surprise de ses amis comme de ses adversaires politiques, le président du Parti socialiste suisse (PSS), **Peter Bodenmann**, a annoncé sa démission après sept ans de présidence. Agé de 44 ans, le bouillonnant conseiller national haut-valaisan abandonnera également son siège au Parlement fédéral à la fin de l'année. Sous sa présidence, le PSS est devenu le premier parti de Suisse. Le 16 mars, les Valaisans ont élu Peter Bodenmann à l'exécutif cantonal, dans lequel il est le premier socialiste à entrer.



Le PDC suisse s'est donné un nouveau président en la personne d'**Adalbert Durrer**. Cet Obwaldien a été élu à l'unanimité moins une voix. Dans son discours, il a déclaré vouloir redorer l'image de son parti, désir partagé par la base du PDC. Ce dernier est la troisième force politique du Parlement fédéral et se place en deuxième position dans les cantons.

La radicale **Jacqueline Maurer** est la première femme à entrer au Conseil d'Etat vaudois. Au deuxième tour des élections vaudoises, elle a défendu avec succès le siège radical devenu vacant par suite de la démission pour raisons de santé de Jacques Martin.

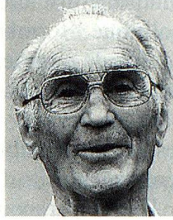


Heinz Jost nous a quittés sans faire de bruit. Ses affiches ont fait le tour de la Suisse. On doit à ce graphiste bernois de nombreuses couvertures de livres, dessins et documents publicitaires pour le théâtre et l'opéra. Son sens de la poésie, sa fantaisie, son humour poussé jusqu'au grotesque restent inoubliables.

Le chef d'orchestre suisse **Mario Venzago** est le nouveau directeur artistique de la Société générale de musique de Bâle (AMG). Il dirigera le nouvel orchestre de Bâle, né de la fusion entre

l'Orchestre symphonique de Bâle et l'Orchestre symphonique de radio Bâle, dès la saison 1997/98. Agé de 49 ans, Mario Venzago a, entre autres, dirigé l'Orchestre de l'Opéra et l'Orchestre philharmonique de Graz.

Le photographe thurgovien **Hans Baumgartner** est décédé d'un arrêt cardiaque à l'âge de 85 ans à Frauenfeld. Ancien enseignant, autodidacte, il a marqué l'histoire de la photographie suisse, dès les années trente, en abordant de nouvelles formes de reportage photographique. Le musée des Beaux-arts de Zurich avait organisé pour la première fois une grande exposition de ses photographies peu avant son décès.



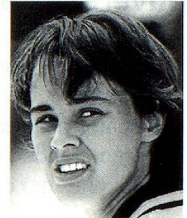
Jörg Zumstein, ancien chef d'état-major de l'armée de 1981 à 1985, est décédé à l'âge de 74 ans. A sa retraite, il avait été accusé d'avoir collaboré avec l'organisation secrète de résistance P-26 et le service de renseignement P-27. La justice militaire l'avait acquitté en 1993.

Point de Vue

«Il nous faudrait prendre conscience du fait que la Suisse n'existe en tant que nation que depuis 150 ans. C'est un Français qui nous a réunis et un immigré italien qui a écrit notre constitution».

Hermann Strittmatter, publicitaire.

Martina Hingis a fait sensation à l'open de tennis de Melbourne. «La Suissesse «a écrasé» Mary Pierce avec la précision d'une montre suisse et le tempérament d'un piranha», écrit le New York Times. Avec cette victoire, Martina Hingis, avec ses 16 ans et 117 jours, est devenue la plus jeune gagnante d'un tournoi du grand chelem depuis 110 ans. Martina Hingis espère que ce succès est le premier d'une série qui lui permettra de prendre la tête du classement des meilleures joueuses mondiales. ■



Des médailles pour les skieurs suisses

Surprise aux championnats du monde de ski à Sestrières en Italie; le Bernois Bruno Kernen (en bas) a remporté le titre de champion du monde de descente, après avoir gagné la médaille d'argent du combiné. Une autre médaille d'or a été remportée par un autre Bernois, Michael von Grünigen, en slalom géant. La valaisanne Karin Rothen (à droite) a gagné pour sa part la médaille d'argent en slalom géant et la médaille de bronze en slalom spécial. Quant à Heidi Zurbriggen, elle est médaillée d'argent en descente.



Texte: Alice Baumann, René Lenzin
Photos: Keystone, zvg